

PROCES-VERBAL

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du mardi 12 février 2019

Nombre de membres présents : 21

Quorum : 13

Nombre de membres excusés :

Nombre de membres absents : 3

Membres invités, à titre consultatif : M. LECONTE, enseignant

PRESENTS :

Mme BERNON, Mme THERY, Mme DUPIOL, Mme TOURENNE, M. ALLAIS, Mme BISCH, M. MICHELETTI, Mme DAVOINE, M. NETO, Mme LATEYRON, Mme PEREZ, Mme DESCHAMPS, Mme HAUQUIN, Mme BOISSEAU, Mme BURK, Mme BLASCO, M. LYONNET, Mme LURINE, M. FEDIEU, Mme MARZAT, Mme LAVERGNE, Mme BOISSEAU Caroline, Mme FAKRY-RIPERT Léana

ABSENTS ou EXCUSES :

Mme GATINEAU, Mme BACCIALONE, Mme NOLIBOS, Mme BONNARD BONNISSOU,

Présidente :

Madame BERNON Patricia, Principale

Secrétaires :

Mme BURK, M. LYONNET

INSTALLATION DE LA SEANCE

La séance est ouverte par Madame la Principale à 18h15.

Le quorum est atteint.

I. ORDRE DU JOUR

Madame La Principale présente l'Ordre Du Jour.

L'Ordre du Jour est adopté à l'unanimité par :

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
21	21	0	0

II. ADOPTION DU PV DU CA N°4

Madame BERNON demande si des modifications sont à apporter au PV du CA n°4 du 14 janvier 2019.

Madame BERNON fait procéder au vote. Le PV du CA n°4 est adopté à l'unanimité.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	14	0	0

III. DGH

Suite à une modification demandée par l'académie, Mme BERNON présente la nouvelle répartition, **cf. document ci-joint**.

Mme la Principale commente le tableau :

❖ SVT : 1 BMP de 16h (4.5 HSA contre 3.75)

❖ Histoire géographique : demande le dédoublement (+0.25).

En effet, un enseignant est en sous service. Il sera donc mis à disposition des élèves, en utilisation SOS, sur la pause méridienne.

❖ EPS : une demande est établie pour modifier le poste de 9h en un poste de 10.5h, UNSS inclus.

Le total de la DGH est de 595.25 h.

Il reste 4.5 HSA autonomie à transformer. Une HSA peut se transformer en 36 HSE dès que tous les services sont effectués.

M. ALLAIS précise qu'en 6^{ème} les compétences en sciences et technologie sont réparties sur une seule matière. Les enseignants se partagent les compétences.

M. ALLAIS demande si l'heure de Physique en 6^{ème} sera maintenue.

Mme BERNON répond que l'heure est inscrite dans la colonne "dédoublément" et qu'elle sera enseignée par M. ALLAIS et M. NETO.

Mme la Principale ajoute que l'Inspecteur de sciences physiques serait favorable à l'ouverture d'un poste stagiaire de 9h en sciences physiques.

L'heure de laboratoire réglementaire est dotée pour les titulaires en SVT et Sciences physiques.

L'académie de Bordeaux sollicite les établissements pour utiliser des HSA.

18h45 : Mme BERNON reprend l'explication du tableau de la DGH.

❖ Allemand : un BMP de 7.5 est demandé pour remplacer Mme TANDONNET qui part à la retraite.

Mme la Principale s'inquiète sur l'enseignement de la discipline en 5^{ème} car peu d'élèves de 6^{ème} souhaitent prendre l'option. Le regroupement de niveaux est peut-être à envisager. Toutefois, ce n'est pas la volonté de l'administration. Par conséquent, une sensibilisation par l'enseignante sera faite en mars et les élèves pourront encore modifier leur choix.

La décision sera effective en juin.

Les parents d'élèves prennent note de l'inquiétude et la comprennent.

Mme BURK s'interroge sur l'ouverture d'une classe bilangue Allemand/Anglais en 6^{ème}.

Mme BERNON explique qu'une telle classe ne peut être ouverte que si l'allemand est enseigné préalablement en école primaire, en continuité des apprentissages.

❖ Anglais : un poste est créé mais n'a pas été pourvu l'an passé. Un dédoublement en 6^{ème} est demandé (5h) ainsi que le maintien de la LCE en 4^{ème} (2h) et en 3^{ème} (2h). Il reste 2 HSA.

❖ Arts plastiques : pas de BMP de 2h. M. BOSCH assure seul l'enseignement de la discipline.

❖ Musique : le total des HSA est de 4h car il faut inclure les 2h de chorale.

❖ EPS : un stagiaire pour 9h est souhaité. Le collège propose 3 sections sportives et M; MICHELETTI dispense également 1h de BIA.

❖ Espagnol : actuellement 2 professeurs sont titulaires. Un dédoublement pour les groupes de 5^{ème} est proposé, 2.5 h + 4h de LCE (2h en 4^{ème} et 2h en 3^{ème}).

❖ Lettres modernes : dédoublement en 6^{ème} souhaité et 5h de HSA à pourvoir.

❖ Histoire géographie : dédoublement en 5^{ème} et 3^{ème}.

❖ Latin : M. BERNERON assure 5h

❖ Mathématiques : dédoublement en 6^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} proposé.

❖ Physiques : demande un stagiaire et 1h de labo.

❖ SVT : BMP de 16.5h et 1h de labo

TOTAL D'HSA : 54.25

HSA RESTANTES : 4.5

Les demandes de BMP et stagiaires sont révisables, ajustables en fonction de nouvelles modalités.

Mme la Principale explique qu'il ne s'agit pas de voter la DGH mais seulement donner un avis. Elle rappelle aussi que le document distribué est un support interne donc personnel.

Mme BOISSEAU demande combien de temps un enseignant peut rester titulaire de son poste. Mme BERNON répond que c'est le rectorat qui décide. Un titulaire peut rester autant de temps qui le souhaite, dans le cadre d'un congé longue maladie.

Mme DAVOINE explique son abstention. Elle souhaite une révisions du nombre de divisions par niveau.

Mme la Principale indique qu'elle a sollicité des ouvertures de divisions car toutes les classes sont déjà à 29 élèves. M. le Directeur académique n'a pas répondu favorablement pour l'instant. La situation sera revue courant juin.

Les associations de parents d'élèves s'interrogent sur l'avis à donner sur la DGH.

Madame BERNON fait procéder au vote de l'avis :

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
21	19	0	2

Les effectifs prévisionnels pour 2019-2020 sont les suivants :

134 élèves en 6^{ème} 148 élèves en 5^{ème} 146 élèves en 4^{ème} 145 élèves en 3^{ème}

TOTAL : 568 élèves

M. ALLAIS annonce que les salles sont petites et qu'il existe donc un problème de sécurité (29 élèves + un professeur + 1 avs)

Mme THERY confirme qu'il y a de plus en plus d'AVS qui partagent les cours pour aider certains élèves.

Mme DUPIOL informe que la carte scolaire pourrait être modifiée si les effectifs continuent d'augmenter.

Mme BERNON propose aux associations de parents d'élèves d'appuyer sa demande de création de division.

M. ALLAIS ajoute qu'il regrette que les classes de sciences ne soient plus dédoublées.

Mme THERY précise que le fait de travailler en semestre permet de dédoubler davantage de disciplines.

IV. DONS

Mme DUPIOL annonce la sortie Théâtre des 5^{èmes} le 11 mars 2019 et indique le montant de la sortie qui s'élève à 776.00 euros.

Le FSE modifie donc le montant proposé au CA en juin 2018 et offre un don de 476 euros.

Le collège prendra en charge les 300 euros restant.

Mme DAVOINE précise que toutes les classes ont un projet culturel ou artistique.

Madame BERNON fait procéder au vote :

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
21	21	0	0

V. QUESTIONS DIVERSES

❖ PEEP : Appel à projets.

La PEEP souhaite reverser les bénéfices du bal de fin d'année des 6èmes et 5èmes, soit 650.00 euros, pour un projet sur ces niveaux.

L'association informe également qu'un reliquat de 150.00 euros sur le projet musique 2018-2019 reste disponible.

❖ ACPE : dispositif "Silence, on lit".

Ce dispositif n'est pas encore réfléchi, il pourra éventuellement être mis en place à la rentrée 2019-2020. Une organisation importante est à étudier. Mme THERY propose de commencer sur 15 minutes hebdomadaires.

Départ de M. FEDIEU à 19h10

❖ PEEP : Comportement des élèves.

Mme LURINE souligne le comportement de certains élèves de 3èmes de plus en plus violents, des jets de sacs sur les 6èmes et 5èmes, ...

Mme TOURENNE précise que des casiers sont à disposition.

Mme BERNON précise que des sanctions sont données mais elle n'a pas d'autres réponses à apporter. L'achat de casier n'est pas envisageable car pas assez de place pour les mettre à l'abri.

Madame BERNON clôt le C.A. à 19h30.

La secrétaire	Le secrétaire	La Présidente
Mme BURK	M. LYONNET	P. BERNON